

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 13/02/2012	L'an deux mil douze le vingt trois février à dix neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 23/02/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUD Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, MOUHOT Marcel. <i>Excusé :</i> PAGNOT Pascal a donné procuration à MOUHOT Marcel.
<b>OBJET :</b>  <i>Subvention exceptionnelle F.N.A.C.A. – 38 €</i>	Madame Agnès TRAVERSIER est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 38 € à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, Siège : Comité Départemental du Doubs 20 Grand Faubourg 25460 ETUPES.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, attribue à la F.N.A.C.A. la subvention exceptionnelle d'un montant de 38 €, précise en outre que les crédits sont à prélever au compte 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 23/02/2012  
Publiée le 23/02/2012  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

